

Votants : 93

Convocation du Conseil de Communauté :

le 13 septembre 2013

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 24 septembre 2013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 23 septembre 2013

FINANCES– SUBVENTION D'EQUIPEMENT VERSEE A LA COMMUNE DE PRIN-DEYRANÇON POUR L'AMENAGEMENT DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, Jacques BROSSARD, Joël MISBERT, René MATHE, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Joël BOURCHENIN, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Brigitte COMPETISSA, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOUD, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Bernard ADAM, Jérôme BALOGE, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Georges BERDOLET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Amaury BREUILLE, Alain CHAUFFIER, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Patrick DELAUNAY, Francis DUPONT, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Christian GRELIER, Emmanuel GROLLEAU, Véronique HENIN-FERRER, Anita JAGOUX, Guillaume JUIN, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Jacqueline LEFEBVRE, Gaëlle MANGIN, Aurélien MANSART, Nicolas MARJAL, Germain MEHL, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Frédéric PASTOR, Christiane PINEAU, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Jean-Louis SIMON, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Jacques GUILLET à René MATHE, Nicole DAVID à Christian BREMAUD, Gérard GIBALT à Gilbert GOLAZ, Jacky AUBINEAU à Bernard RAIMOND, Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Patrick BERNACCHI à Jean-Luc MORISSET, Julie BIRET à Franck MICHEL, Dominique BOUTIN-GARCIA à Jean-Louis SIMON, Elsie COLAS à Alain BAUDIN, Annick DEFAYE à Chantal BARRE, Nicole GRAVAT à Emmanuel GROLLEAU, Nicole IZORE à Michel GENDREAU, Anne LABBE à Pascal DUFORESTEL, Danielle NICORA à Monique SAGOT, Delphine PAGE à Gaëlle MANGIN, Magdeleine PRADERE à Stéphane PIERRON, Nathalie SEGUIN à Nicolas MARJAL, Jean-Claude SUREAU à Patrick DELAUNAY, Gérard ZABATTA à Aurélien MANSART

Titulaires absents suppléés :

Titulaires absents :

Gilbert BARANGER, Dominique VALLEE, Maryvonne ARDOUIN, Blanche BAMANA, Jacques GUILLOTEAU, Virginie LEONARD, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Sylvette RIMBAUD

Titulaires absents excusés :

Jean-Jacques GUILLET, Nicole DAVID, Gérard GIBALT, Jacky AUBINEAU, Elisabeth BEAUVAIS, Patrick BERNACCHI, Julie BIRET, Dominique BOUTIN-GARCIA, Elsie COLAS, Annick DEFAYE, Nicole GRAVAT, Nicole IZORE, Anne LABBE, Danielle NICORA, Delphine PAGE, Magdeleine PRADERE, Nathalie SEGUIN, Jean-Claude SUREAU, Gérard ZABATTA

Président de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20130923-C47-09-2013-DE
Date de télétransmission : 30/09/2013
Date de réception préfecture : 30/09/2013

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 23 SEPTEMBRE 2013

FINANCES – SUBVENTION D'EQUIPEMENT VERSEE A LA COMMUNE DE PRIN-DEYRANÇON POUR L'AMENAGEMENT DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Monsieur **Rabah LAICHOOR**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

Vu :

- L'article L. 5216-5 (VI) du Code Général des Collectivités Territoriales disposant que des subventions d'équipement peuvent être versées entre une Communauté d'Agglomération et ses communes membres après accords concordants exprimés à la majorité simple du Conseil de Communauté et des Conseils Municipaux concernés. Le montant total de la subvention d'équipement ne peut excéder la part du financement assuré, hors subvention, par le bénéficiaire,
- La délibération du Conseil de Communauté du 5 avril 2012 portant sur les amortissements des subventions d'équipement du budget principal et des budgets annexes votés en M14,

Considérant:

- La demande de la commune de PRIN DEYRANCON du 8 juillet 2013 et la délibération du Conseil Municipal du 4 juillet 2013 sollicitant une subvention d'équipement de 6 106,77 € pour l'aménagement du secrétariat de la mairie,
- Le plan de financement suivant :

Coût de l'opération H.T.	12 213,55 €
---------------------------------	--------------------

Recettes :

- | | |
|-------------------|------------|
| • Subvention CAN | 6 106,77 € |
| • Autofinancement | 6 106,78 € |

- Que la condition d'une participation de la CAN inférieure ou égale au coût H.T. supporté par la Commune de PRIN DEYRANCON est donc bien respectée.

Cette subvention, dont les crédits sont inscrits au budget, sera amortie sur 3 ans.

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20130923-C47-09-2013-DE
Date de télétransmission : 30/09/2013
Date de réception préfecture : 30/09/2013

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Accepter l'attribution d'une subvention d'équipement de 6 106,77 € à la Commune de PRIN DEYRANCON, pour l'aménagement du secrétariat de la mairie.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 93
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Rabah LAICHOIR

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20130923-C47-09-2013-DE
Date de télétransmission : 30/09/2013
Date de réception préfecture : 30/09/2013